RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

COUR SUPÉRIEURE DES COMPTES ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

62, ANGLE DES RUES DE LA RÉUNION ET DU CHAMP DE MARS

Le Président

Réf: BPRB/CSCCA/26-27

No.: 196

Port-au-Prince, le 26 NOV 2026

NOTE DE PRESSE

La Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) informe le public en général, et les anciens gestionnaires de deniers publics relevant de sa juridiction en particulier, que son greffe sera exceptionnellement ouvert le samedi 28 novembre 2026, de 9 h am à 14 h pm.

Cette mesure spéciale concerne exclusivement les anciens comptables et gestionnaires de deniers publics dont les comptes ont déjà été jugés. Elle vise à faciliter la remise des arrêts rendus à l'issue de l'apurement de leurs comptes.

La Cour invite les justiciables concernés à prendre les dispositions nécessaires afin de se présenter au greffe aux date et heures indiquées pour le retrait des arrêts les concernant. Elle compte sur la diligence et la collaboration habituelles des intéressés.

COUR SUPÉRIEURE DES COMPTES ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF
PRÉSIDENCE

Me Rogavil BOISGUÉNÉ